

# **Bulletin d'Adhésion UNIMEV**

11 rue Friant – 75014 PARIS Tél. : 01 53 90 20 00

#### **Organisateur de Manifestations Commerciales**

	Les plages d'informations précédées du tampon visibles sur notre site li	nternet.
90	Nom complet de l'entreprise :	
	Sigle de l'entreprise :	
j)	Coordonnées complètes de l'entreprise :	
	• Adresse :	
	• CP : • Ville :	
	• Pays :	
	• Tél. :	
	Courriel général :     Site Internet :	
		Photo d'identité
	Prénom et nom du dirigeant :	
	Titre du dirigeant :	Merci de fournir votre photo par
	• Tél. :	mail également.
	• Courriel :	
_	l	
j)	Représentant de votre société auprès d'UNIMEV :	Photo d'identité
	Prénom et nom :	Merci de fournir
	Fonction:	votre photo par mail également.
	• Tél. :	
	• Courriel :	
ſ	L'entreprise signataire certifie que toutes les informations indiquées dans le présent bulletin soi	nt correctes, déclare
	vouloir adhérer à cette association en qualité de :  ☐ Organisateur de Manifestations Commerciales	,
	et s'engage, si elle est admise, à en respecter les statuts et le règlement intérieur.	
	Signature et Joindre votre règlement de votre cotisation annuelle à UNIMEV	cachet de la société :
	Ce chèque correspond au montant de votre cotisation (mode de calcul expliqué dans l'annexe jointe ou montant transmis par votre corresponda	ant Unimev).
	Fait le : à à	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : UNIMEV - 11 rue Friant 75014 PARIS - Tél. : 01 53 90 20 09 – f.pitrou@unimev.fr



Rappel du nom ou sigle de l'entreprise :
Renseignements administratifs :
Activité principale exercée :
• Autres activités (s'il y en a):
• Forme Juridique : • Date de création :
• Code APE : • SIRET :
Norme ISO:     N° TVA Intracommunautaire:
Adresse de facturation de l'entreprise (si différente de la première page):
Adresse :
• CP : • Ville :
• Pays :
Renseignements sociaux :
Convention Collective :
Effectif salarié permanent moyen : dont cadres :
Chiffre d'affaires hors taxe des 3 dernières années (sur l'activité des Foires, Salons, Congrès et/ou Événements en France):
• Année 2021 : €
• Année 2020 : €
• Année 2019 : €
Principaux actionnaires / adhérents pour les associations (personnes physiques ou morales):
•• % du capital détenu :
•• % du capital détenu :
•• % du capital détenu :
Organisme(s) professionnel(s) dont vous êtes adhérent :

Bulletin d'adhésion UNIMEV Page **2** sur **14** 



#### **Tableau des correspondants**

S'il y a plusieurs correspondants dans un domaine, merci de les noter dans les cases vides en précisant bien leur domaine.

Domaine	Prénom	Nom	H/F	Fonction	Service	Téléphone	Portable	E-mail
Direction Générale								
+ Assistant(-e)								
Service social								
Service technique								
Service fiscal								
Service juridique								
Service Développement durable								
Service Communication								
Service Comptabilité								

Bulletin d'adhésion UNIMEV Page 3 sur 14

NOM :         NOM :           Prénom :         Prénom :           Fonction :         Fonction :           Ligne directe :         Ligne directe :           Mobile :         Mobile :           E mail :         E mail :						
Fonction :         Fonction :           Ligne directe :         Ligne directe :           Mobile :         Mobile :						
Ligne directe : Ligne directe : Mobile : Mobile :						
Mobile :						
F mail:						
Direction juridique						
NOM :						
Prénom : Prénom :						
Fonction : Fonction :						
Ligne directe : Ligne directe :						
Mobile : Mobile :						
E mail :						
Direction Communication						
NOM:						
Prénom : Prénom :						
Fonction : Fonction :						
Ligne directe : Ligne directe :						
Mobile :						
E mail :						
Direction Marketing						
NOM :						
Prénom : Prénom :						
Fonction : Fonction :						
Ligne directe : Ligne directe :						
Mobile : Mobile :						
E mail : E mail :						

Bulletin d'adhésion UNIMEV Page **4** sur **14** 

Direction Technique								
NOM :	NOM :							
Prénom :	Prénom :							
Fonction:	Fonction :							
Ligne directe :	Ligne directe :							
Mobile :	Mobile :							
E mail :	E mail :							
Direction Financière								
NOM :	NOM :							
Prénom :	Prénom :							
Fonction:	Fonction:							
Ligne directe :	Ligne directe :							
Mobile :	Mobile :							
E mail :	E mail :							
Direction des Ressources Humaines								
NOM :	NOM :							
Prénom :	Prénom :							
Fonction:	Fonction:							
Ligne directe :	Ligne directe :							
Mobile :	Mobile :							
E mail :	E mail :							
Direction du Développement durable								
NOM:	NOM :							
D. C. C.	_ ,							
Prénom :	Prénom :							
Fonction :	Prénom : Fonction :							

Mobile : .....

E mail : .....

Bulletin d'adhésion UNIMEV Page **5** sur **14** 

Mobile: .....

E mail : .....



## Bulletin d'Adhésion ORGANISATEUR DE MANIFESTATIONS COMMERCIALES

Cette annexe doit obligatoirement être associée à votre bulletin d'adhésion.

Nombre de manifestation  Année N-1:  Année N-2:	ns organisées (plus Foires  ations organisées  • N	sieurs choix possibles):  Sal  sur les 3 dernièr  Nb Manifestation  Nb Manifestation	: res années : ns :	□ Congrès
Nombre de manifesta  • Année N-1 :  • Année N-2 :  • Année N-3 :	Foires  ations organisées   • N	☐ Sal sur les 3 dernièr Nb Manifestation Nb Manifestation	r <b>es années :</b> ns :	
Nombre de manifesta  • Année N-1 :  • Année N-2 :  • Année N-3 :	Foires  ations organisées   • N	☐ Sal sur les 3 dernièr Nb Manifestation Nb Manifestation	r <b>es années :</b> ns :	
<ul> <li>Année N-1 :</li> <li>Année N-2 :</li> <li>Année N-3 :</li> </ul> Collectivités locales et	• N	Nb Manifestation Nb Manifestation	ns :	
<ul> <li>Année N-2 :</li> <li>Année N-3 :</li> <li>Collectivités locales et</li> </ul>	• N	Nb Manifestation	ns:	
• Année N-3 : Collectivités locales et	• N			
Collectivités locales e		Nb Manifestation	15:	
	t organismes d'in			
	t organismes d'in			
•			• % (	du capital :
•			• % (	du capital :
•			• % (	du capital :
Référence : nous dem notre association et a Noter ci-après les cool	vec qui ils travail rdonnées de votre	<mark>llent.</mark> e référent et join	ndre sa lettre d	
Adresse :				
Téléphone :				

Merci de nous transmettre votre logo à l'adresse mail f.pitrou@unimev.fr.



### **QUESTIONNAIRE SUR LES MANIFESTATIONS ORGANISEES**

1 fiche par manifestation (à remplir en capitales d'imprimerie)

<b>W</b>	Sigle de la manifest	tation:				
	• Nom français dév	eloppé :				
	Nom anglais déve	eloppé :				
<b>@</b> /	Thème:(voir nomenclature jointe e					•••
<b>@</b> /	Rappel du nom de l	l'organisateur :				
<b>a</b>						
<b>@</b> /	Informations sur la	manifestation :				
	• Téléphone :		• Fax : .			
	• Site Internet :		• E-mail	:		
	• Facebook :			• Twitter :		
	• Responsable de la	a manifestation : (NOI	M et Prénom)			
	Manifestation men	nbre de Promosalons	:: □ OL	JI □ NON		
	Nom de l'organism	e certificateur :				
	Périodicité :	□ semestriel	□ annuel	☐ biennal	☐ triennal	
	Accès :	☐ ouvert au public	□ réservé au	x professionnels	☐ mixte	
	Dates de la session	<b>S-1</b> : du		au		•••
	Lieu de la manifest	ation (préciser le site s'il n'	est pas explicite):			
	Dates de la session	<b>S-2</b> : du		au		
	Lieu de la manifest	ation (préciser le site s'il n'	est pas explicite):			
	Dates de la session	<b>S-3</b> : du		au		
	Lieu de la manifest	ation (préciser le site s'il n'	est pas explicite):			•••
	Questionnaire rem	<b>pli par</b> : (NOM et Prénom,				
	• Date :		•	Signature:		



### Liste des thèmes à relier à chaque manifestation

Code	Thèmes							
AGR	Agriculture, horticulture, élevage, fleuristerie, pêche et leurs équipements							
ALI	Alimentation, hôtellerie, restauration et leurs équipements							
ANT	Antiquités, collections, brocante							
ART	Art, culture, musique, spectacles							
ASS	Assurances, banque, services financiers, juridique							
BAT	Bâtiment, travaux publics, second œuvre, aménagement et architecture							
COL	Marché des collectivités							
СОМ	Commerce, relations internationales et services aux entreprises (voyages d'affaires et de stimulation, etc.)							
DEF	Défense, sécurité civile et militaire							
ENS	Enseignement, emploi et ressources humaines							
ENV	Environnement, énergie et emballage							
FOI	Foires et salons multisectoriels							
GRA	Art graphique, publicité, communication, techniques d'édition et d'impression							
НАВ	Habitat, aménagement de la maison, du bureau, décoration, cadeaux et artisanat							
HYG	Hygiène, beauté, coiffure, forme et thermalisme							
IMM	Immobilier							
IND	Industrie, recherche, sciences et techniques, sous-traitance							
INF	Informatique, télécommunications, audiovisuel et multimédia							
JEU	Jeux, jouets et équipements pour l'enfance							
SAN	Santé, médecine, pharmacie, biotechnologies et équipements							
SOC	Vie sociale et démocratie							
TEX	Textile, habillement, chaussures, maroquinerie, bijouterie et accessoires de mode							
TOU	Tourisme, Sports et loisirs non culturels							



#### Tableau des données chiffrées de vos manifestations commerciales

Org	ganisateur	:	 	 	 	. Tél.	•	

Toutes les man	Toutes les manifestations commerciales organisées					Données de la session précédente						
Nom de la manifestation	Lieu * S A B T Date de l'année en cours (jour mois année)		Date précédente (jour mois année)	Nombre d'exposants directs	Surface couverte nette occupée	surface air libre nette occupée	Nombre de visiteurs	Nom de l'organisme certificateur				
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								
			Du Au Année	Du Au Année								

\* Périodicité : S = semestrielle, A = annuelle, B = biennale, T = triennale

Certifié sincère, le : .......Nom : .....Signature : .....



# Présentation des cotisations UNIMEV

11 rue Friant - 75014 PARIS Tél.: 01 53 90 20 00

Vous trouverez ci-dessous la résolution des cotisations 2023 votée lors de l'Assemblée Générale UNIMEV du 14 juin 2022.

#### **Cotisations 2023**

Pour l'année 2023, le mode de calcul des cotisations reste inchangé par rapport aux années précédentes.

#### Le mode de calcul des cotisations 2023 respectera les principes suivants :

- année de référence du chiffre d'affaires : 2020 (année N-3),
- indice annuel global d'augmentation : 0%,
- taux applicable au chiffre d'affaires : 1/1000,
- gel du montant de la cotisation 2022 concernées par une baisse,
- capage à la hausse de 0 % pour les cotisations 2022 concernées par une hausse,
- montant de la cotisation minimale : 1 672 € HT,
- montant de la cotisation maximale : 100 000 € HT
- cotisation des membres associés :
  - échange de cotisation entre organisation syndicales ou institutionnelles
  - 5 000 € pour les entreprises commerciales.
- adhérents dont la cotisation dépasse 5 % du total des cotisations : calcul de la moyenne des cotisations sur la base des sommes versées en 2022, gel de la cotisation pour les cotisations supérieures à la moyenne, augmentation de 5% du montant de la cotisation pour les cotisations inférieures à la moyenne (à défaut d'accord sur une répartition concertée).

La résolution est approuvée à l'unanimité



## **Extraits des Statuts**

#### **Article 5. COMPOSITION**

UNIMEV se compose de :

- 5.1. Membres adhérents : personnes morales assurant l'organisation d'événements (commerciaux, professionnels, congrès, scientifiques, sportifs...) et/ou la gestion de sites d'accueil d'événements en France, et/ou assurant la prestation de services dans le cadre des événements mentionnés ci-dessus. Ces personnes morales doivent pouvoir justifier d'un siège social en France.
- 5.2. Membres associés : sociétés dont les activités n'entrent pas dans celles des membres adhérents ou organisations syndicales ou institutionnelles, intéressées par les activités d'UNIMEV et admises à participer à ses travaux.
- 5.3. Membres correspondants : Personnes morales ayant au moins une activité identique aux membres adhérents mais n'ayant pas leur siège social en France. Les membres correspondants doivent pouvoir justifier d'un siège social dans l'un des pays listés à l'article 4 du règlement intérieur d'Unimev.

#### **Article 6. CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être membre il faut :

- remplir les conditions d'admission fixées par le règlement intérieur,
- être agréé par le Conseil d'administration.

Le rejet de la demande d'adhésion n'a pas à être justifié par le Conseil d'administration.

#### **Article 7. DEMISSION OU RADIATION**

La qualité de membre d'UNIMEV se perd :

- 7.1. Par démission, notifiée à l'association par courrier postal ou par mail adressé au Directeur Général d'Unimev.
- 7.2. Par la radiation, prononcée :
- 7.2.1 pour non-paiement de la cotisation après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet après un délai de 15 jours.
- 7.2.2. pour motif grave confirmé par l'Assemblée générale sur rapport du Conseil d'administration. Le membre intéressé pourra être préalablement entendu par le Conseil d'administration.
- 7.3. Par dissolution de la personne morale.
- 7.4. Tout membre démissionnaire ou radié est sans droit sur les cotisations payées et sur les fonds associatifs de l'association et reste redevable de ses cotisations arriérées et de celle de l'exercice en cours.

Tout membre démissionnaire ou radié s'engage à ne plus utiliser le logo d'UNIMEV sur ses différents supports

Approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2021.



## Extrait du Règlement Intérieur

#### Article 2. Membres adhérents - Conditions d'admission

En application des dispositions de l'article 6 des statuts d'UNIMEV, seul le Conseil d'administration est compétent pour agréer ou rejeter une demande d'admission. Une fois par mois, le secrétariat d'Unimev communiquera aux administrateurs les dossiers de demande d'adhésion. Sans remarque reçue dans un délais de quinze (15) jours calendaires après l'envoie, la demande d'adhésion est considérée comme validée par le Conseil d'administration. En cas d'observation, la demande d'adhésion sera étudiée lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Peuvent présenter une demande d'admission pour devenir membres adhérents d'UNIMEV, les personnes morales assurant l'organisation de manifestations commerciales, sportives et de congrès, la conception d'événements, la gestion de sites d'accueil de manifestations ou la prestation de services de l'exposition et remplissant les conditions suivantes :

2.1. être une société ou une institution ayant la personnalité morale et dont le siège social est située en France,

#### 2.2. s'engager à :

- appliquer les statuts et le règlement intérieur d'UNIMEV,
- acquitter, dans les délais prescrits, la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale,
- appliquer toutes les résolutions votées en assemblée générale.
- 2.3. pour les groupes, s'engager à faire adhérer le groupe et toutes les filiales dont les activités correspondent au présent article.

#### 2.4. Les conditions d'adhésions sont les suivantes en fonction des groupements :

#### 2.4.1. Pour les organisateurs de foires et salons :

- · remplir les conditions légales et réglementaires concernant l'organisation et la tenue des foires et salons,
- · avoir organisé au moins deux manifestations,
- avoir organisé au moins trois sessions d'une manifestation annuelle ou pluriannuelle, ou deux sessions d'une manifestation à périodicité supérieure à une année,
- s'il s'agit d'une foire, celle-ci doit avoir réuni au minimum 150 exposants et reçu 25 000 visites,
- se soumettre au contrôle d'un organisme de certification des statistiques, accrédité par le COFRAC, les données chiffrées de la ou les dernières manifestations précédant la demande d'admission,
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV.

#### 2.4.2. Pour les organisateurs de congrès :

- remplir les conditions légales et réglementaires concernant l'organisation et la tenue de congrès,
- avoir organisé au moins deux manifestations,
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV.

#### 2.4.3. Pour les organisateurs d'événements sportifs :

- Remplir les conditions légales et réglementaires concernant l'organisation, la tenue ou l'accueil d'évènements sportifs,
- avoir organisé ou accueilli au moins deux manifestations,
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV.

#### 2.4.4. Pour les gestionnaires de sites :

- disposer d'un site comportant au moins 3 000 m² de surfaces couvertes ou pouvant accueillir au moins 300 personnes,
- offrir les équipements nécessaires au bon déroulement des foires et salons et événements de types T, L X ou PA,
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV ayant organisé au moins un événement sur le dit site au cours des deux années écoulées.

#### 2.4.5. Pour les prestataires de services de l'exposition :

- avoir une activité professionnelle en relation avec l'activité des organisateurs de manifestations ou des gestionnaires de sites,
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV pour lesquels la société a travaillé au cours des deux années écoulées.

#### 2.4.6. Pour les concepteurs d'événements :

- avoir une activité professionnelle consistant en l'organisation d'événements.
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV.

#### 2.4.7. Pour les concepteurs et réalisateurs de stands :

- avoir une activité professionnelle de conception de stand et/ou de prestation technique à la conception de stand.
- obtenir le parrainage d'un administrateur ou deux parrainages d'adhérents d'UNIMEV.

#### 2.5 – Pour les entreprises de moins de trois ans d'existence : une adhésion sous contrôle.

- Pour toutes les demandes d'adhésion des entreprises de moins de trois ans d'existence, le candidat devra présenter un dossier comportant :
- une présentation de la structure et de l'activité,
- le contexte justifiant une adhésion,
- · les motivations du dirigeant,
- deux parrainages, dont un administrateur, d'entreprises adhérentes d'UNIMEV avec lesquels la société a travaillé au cours des deux années écoulées.

2.6. Tout candidat qui remplit les conditions pour être membre adhérent ne peut opter pour le statut de membre associé.

#### 2.7. Retour d'un adhérent démissionnaire.

Dans le cas d'une demande de réadhésion d'un adhérent démissionnaire et sous réserve qu'il n'ait pas d'arriéré de paiement, le nouvel adhérent devra acquitter un « droit de retour » dont le montant sera fixé par le conseil d'administration et qui pourra atteindre jusqu'à une année de cotisation.

Approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2021.



## **Informations Comptables UNIMEV**

11 rue Friant – 75014 PARIS Tél.: 01 53 90 20 00

### Informations destinées à votre service comptabilité

Pour une gestion la plus optimale possible, nos statuts et règlements intérieurs précisent que les cotisations à UNIMEV doivent être réglées **au plus tard au 30 avril** de l'année en cours. Nous rappelons également que **seuls nos adhérents à jour de leurs cotisations ont accès aux différents votes** lors de notre Assemblée Générale annuelle.

**Notre cotisation**, expliquée en détail dans le document en annexe (<u>Présentation de la cotisation</u>), se base sur un calcul prenant en compte le millième du Chiffre d'Affaires de l'année N-3 auquel est ajouté la TVA en vigueur.

Toutefois, nous avons un montant de cotisation minimal qui vaut lorsque le résultat du calcul ci-dessus n'atteint pas le seuil de la cotisation minimale.

La Cotisation Minimale est déterminée chaque année lors notre Assemblée Générale.

Pour une simplification des transactions bancaires, nous vous remercions de privilégier dans la mesure du possible les règlements par virements plutôt que par chèques.

#### **Informations pour UNIMEV:**

#### Renseignements administratifs:

• Forme Juridique : Association de loi 1901

• SIRET: 384.254.439.00035

• Code APE: 8230 Z

• N° TVA Intracommunautaire: FR 03384254439

#### Relevé d'Identité Bancaire :

• Domiciliation : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS SAINT MICHEL

• Code Banque : **30003** 

• Indicatif d'agence : 03085

• N° de Compte : **00037263155** 

• Clé : **68** 

• IBAN: FR76 3000 3030 8500 0372 6315 568

BIC: SOGEFRPP